



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

Dossier traité par Monsieur Jorge Rodrigues
jorge.rodrigues@mae.etat.lu
Tél: 247-88325

Terre des Hommes Luxembourg a.s.b.l.
Madame Monique Berscheid
Présidente
B.P. 63
L-5801 Hesperange

Luxembourg, le **07 FEV. 2023**

Objet : Renouvellement de l'agrément ministériel 2023/2024

Madame,

En application de l'article 7 de la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire et du règlement grand-ducal du 7 août 2012 déterminant les critères d'attribution de l'agrément en tant qu'organisation non gouvernementale de développement, j'ai l'honneur de vous informer que l'agrément de l'**a.s.b.l. -Terre des Hommes Luxembourg** est renouvelé pour les années **2023 et 2024**.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Ministre de la Coopération
et de l'Action humanitaire

Christophe Schiltz
Premier Conseiller de Légation